

Mot du Maire



Nous ne l'avons jamais dit haut et fort comme maintenant, mais notre culture est ce qui nous rassemble, elle est ce qui fait notre identité et notre volonté de vivre ensemble.

La politique culturelle adoptée par le conseil municipal a pour but principal d'accroître notre qualité de vie et d'amener la culture à devenir un pilier de notre développement.

La politique s'adresse en premier lieu à nous, la population de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, à qui elle permet d'apprécier la valeur de nos acquis et de contribuer à notre essor commun. Cette politique constitue, par la même occasion, un levier qui fera que la culture s'imposera comme une carte de visite destinée à tous les gens que nous invitons à venir nous rencontrer.

Disons-le avec enthousiasme, nous avons une belle municipalité et plus nous consacrerons en toute sincérité du temps à son organisation, plus nous en éprouverons de la fierté.

Je remercie le Comité-conseil qui a participé à la conception et à l'élaboration de la politique avec le soutien de Bernard Boucher à titre de personne-ressource.

C'est en nous appuyant sur notre politique culturelle que nous allons réaliser des projets qui contribueront à notre vitalité sociale et économique dans l'intérêt des personnes et des entreprises.

Joël Côté



Introduction

Notre municipalité possède une richesse culturelle indéniable. Le conseil municipal, désireux de mettre en valeur le potentiel qu'elle recèle, a choisi d'adopter une politique pour encourager la population à s'associer à l'éclosion de cette richesse. La politique culturelle est conçue comme un instrument de première importance pour définir les objectifs et identifier les moyens qui vont contribuer à une revitalisation sociale et économique déjà entreprise.

La politique culturelle devient un levier pour révéler à chacun et chacune l'ensemble de nos acquis, pour renforcer un sentiment de fierté devant nos réalisations et susciter une large mobilisation en faveur de notre réussite.

La politique est un rouage qui fait partie d'une approche visant à accroître le rayonnement de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine à l'échelle régionale et nationale.

Prenant appui sur un portrait concret de la situation, la politique se décline en une diversité de principes directeurs, d'axes d'intervention, d'orientations et d'objectifs élaborés en prise directe sur la réalité. Leur mise en œuvre, selon les priorités que décidera annuellement le conseil municipal, entraînera, c'est son plus grand espoir, un processus qui progressivement dynamisera la vie culturelle et sa reconnaissance par la population.

Portrait de la municipalité

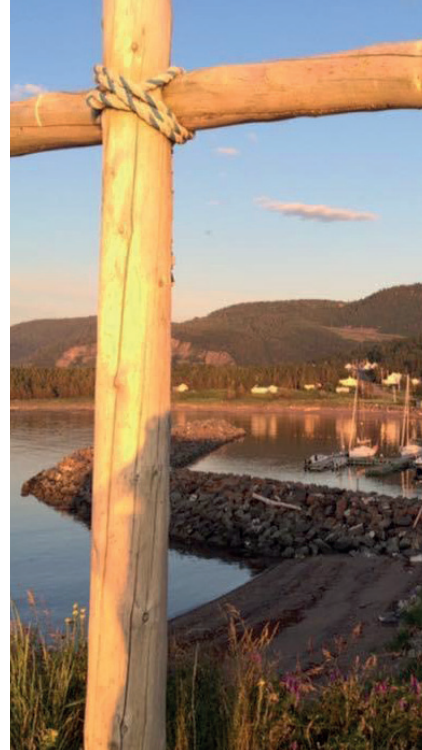
1- Perspective historique et géographique

Autrefois, en 1679, le gouverneur de la Nouvelle-France, Frontenac, concéda à Antoine Caddé la seigneurie de «la rivière de la Madeleine». Elle connaîtra plusieurs propriétaires au fil du temps. Plus tard, des bruits s'apparentant à des gémissements en provenance de la forêt font naître le récit du Braillard de la Madeleine. L'abbé Painchaud, missionnaire en Gaspésie, forcé par la tempête de s'abriter dans l'embouchure de la rivière, entre dans les bois avec sa hache et, à compter de ce jour, le braillard, lui, entre dans la légende. Nous sommes en 1814.

Les trois villages qui composent la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine ont été fondés peu après cet épisode, au milieu du 19^e siècle. La pêche s'avère le dénominateur commun de leur création: l'arrivée des frères Briard à Madeleine, à partir de 1837, marque le début du peuplement; aux mêmes dates, le Cap-à-l'Ours est le lieu d'une activité de pêche qui ira en s'intensifiant, des saisonniers et des résidents sont recrutés par les commerçants de poisson. Peu à peu, Rivière-Madeleine s'agrandit. À quelque distance en amont, en 1866, la famille de René dit Irénée Pelchat et celles de deux autres pionniers donnent naissance à un poste de pêche qui, inspiré de sa légende, s'appelle Manche-d'Épée.

Autour de ces groupes fondateurs, de nouvelles familles viennent s'ajouter et les villages prennent progressivement forme. À ses activités de pêche, Rivière-Madeleine additionnera celles du commerce et du tourisme. Madeleine-Centre diversifiera sa vocation vers l'agriculture tout en assurant le rôle de centre religieux et administratif, tandis que Manche-d'Épée mettra un temps sur l'exploitation forestière, sans que ces particularités demeurent exclusives à l'un ou l'autre village. Toutes ces années, des origines jusqu'à la construction de l'église en 1914, et même celles qui suivent l'érection canonique de la paroisse, en 1921, sont parcourues de projets industriels enthousiasmants qui seront malheureusement suivis de pénibles déceptions.

En 1916, les trois villages s'unissent pour créer la municipalité. Cette fusion dès l'origine, pourrait-on dire, s'est effectuée dans une bonne entente générale non sans qu'une certaine tension se manifeste à l'occasion, mais toujours dans le respect de la voie démocratique.





Depuis plus d'un siècle, la vie sociale, économique et culturelle de ces localités réunies en une entité politique et administrative a fluctué au gré des bonheurs et des peines de la région, de la Haute-Gaspésie en particulier, territoire dont elle fait partie.

Sur le plan géographique, la municipalité possède une variété de paysages, répartis sur 262 km carrés, qui ce faisant définissent la personnalité de ses villages et le caractère de ses 280 habitants. Sur une distance d'environ 20 km, en partant de l'ouest vers l'est, la route les franchit à tour de rôle dans l'ordre suivant : Manche-d'Épée et sa grève de galets, que l'on voit après un long parcours sur les plaines à l'ombre des falaises, semble se blottir au pied de la montagne que l'on se prépare à gravir. La traversée d'un portage nous amène à Madeleine-Centre et l'église, qui apparaît dans la pente, incarne la fonction centrale du village qui est la sienne depuis le commencement, puis les vastes champs au-delà rappellent son passé agricole. Soudainement, sur la gauche, se dresse le phare du Cap-de-la-Madeleine présent depuis l'installation de la première lumière tournante et du criard de 1871. Celui que l'on a sous les yeux, allumé en 1908, est devenu le symbole de la municipalité. La route nous mène à la rencontre du barachois sur la courbe duquel glisse la rivière riche en épisodes marquants et qui donne son nom au village que l'on se prépare à découvrir, caractérisé par une succession d'anses qui définissent sa morphologie. Quand on le quitte, avec une vue sur la Grande-Anse, c'est pour s'engager dans les montagnes, pour entreprendre la traversée des portages qui conduisent à l'extrémité de la péninsule.



Cette vision qu'offre la municipalité en longeant la mer laisse soupçonner un arrière-pays qui lui aussi regorge de beauté et faits notables. Tout le long de la route, on découvre des chemins et des rues qui sont des voies de pénétration vers l'intérieur de la forêt. Le moindre endroit du territoire est source d'une toponymie foisonnante qui évoque des époques et des personnages; partout dans cet environnement diversifié des événements se sont déroulés, des constructions ont été élevées, des familles ont vécu dont le parcours a façonné notre mémoire commune. Sur le plan culturel, l'histoire nous lègue des acquis à considérer comme des actifs en réserve et un patrimoine sur lequel nous allons miser pour imaginer le futur, pour réaliser les projets que contient la politique culturelle.



Malgré tant de beauté paysagère et matérielle, la décroissance de la population s'est imposée, notamment avec le départ des jeunes générations, et cela a entraîné la disparition de nombreux services. Comme le disent les gouvernements, nous avons assisté à une dévitalisation de la municipalité. Certaines tendances lourdes en Gaspésie pourraient alimenter le pessimisme. Ce serait sans compter sur une réserve d'énergie dont disposent les plus entrepreneurs, sans ce vieux fond de vitalité qui a poussé nos ancêtres à construire nos villages qui nous ont tant donnés juste ici.

2- Profil socio-économique

De manière générale, un profil socio-économique est un outil qui guide toute autorité dans ses prises de décision. Intégré dans une politique culturelle, un tel profil sert aussi de révélateur des forces et des faiblesses d'un milieu et de sa sensibilité potentielle à la chose culturelle. Ce qui pour les uns est un projet formidable sera pour les autres une dépense superflue. Voyons de plus près les caractéristiques de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine qui aident à dégager ce profil.

Quand une municipalité connaît une diminution de sa population de plus de 30 % en 15 ans (de 425 habitants en 2001 à 289 habitants en 2016), cela signifie une réduction évidente des forces actives pouvant dynamiser le fonctionnement d'organismes et assumer divers rôles bénévoles. Cela peut aussi vouloir dire que des talents artistiques ont disparu privant la communauté de leur présence. À noter que ces chiffres remontent à cinq ans passés.

La répartition de la population par catégorie d'âge est un élément fondamental pour comprendre à qui s'adresse le contenu d'une politique culturelle. Par exemple, lorsque les jeunes de 0 à 14 ans constituent seulement 5 % de la population, cela veut dire en réalité qu'il n'y a que 15 personnes dans ce groupe d'âge. À l'évidence, il n'est pas possible de concevoir quelque projet à leur intention. En revanche, le fait que 51,7% des gens ont entre 15 et 64 ans révèle l'existence d'une certaine masse critique d'individus prédisposés à se joindre à des groupes ou participer à des événements de nature culturelle. Si l'on ajoute à cela les 120 personnes environ qui ont 65 ans et plus, nous voilà devant un ensemble plus consistant. Évidemment, toutes ces personnes n'ont pas forcément des goûts semblables ou des opinions concordantes ou encore une santé suffisante pour s'engager à contribuer régulièrement au bon fonctionnement d'une association. Il faut aussi se l'avouer, une certaine





force d'inertie existe parce que dans toute société on voit des énergies positives et d'autres pas.

Que révèle la répartition de l'ensemble eu égard au diplôme obtenu ? Il est toujours hasardeux de tirer de trop rapides conclusions, sinon que les gens plus scolarisés sont, selon les tendances observées dans les recherches sociologiques, plus enclins à se laisser séduire par la culture. Dans la municipalité, 46,3% de la population possède un diplôme postsecondaire. Un autre facteur à considérer est le revenu disponible. Pour se procurer un bien culturel, souscrire un abonnement, entrer dans un musée ou assister à un spectacle, il faut déboursier : comme les activités offertes et accessibles dans la municipalité le sont plutôt gratuitement, cette information est sans doute à relativiser. Toutefois, sachons que le revenu médian pour les ménages est de 35 072\$ localement alors qu'il se situe à 52 090\$ pour l'ensemble de la région. Et si en accroissant l'offre on crée la demande et provoque de l'intérêt et de la curiosité, la capacité de payer deviendra un facteur à considérer.

Un autre phénomène intéressant, sur lequel nous ne possédons cependant pas de données, c'est celui de l'installation à demeure de nouvelles personnes, souvent des retraités, au cours des récentes années. Cette migration a un effet sur le profil social de la localité, car ces nouveaux venus, on peut le souhaiter, vont désirer s'intégrer et sociabiliser. Quoi de mieux pour y parvenir que de se joindre à un organisme culturel, s'inscrire à la bibliothèque ou participer à une activité ?

Disons les choses comme elles le sont, le profil de la municipalité incite à conclure qu'il existe un certain coefficient de difficulté pour assurer une vie culturelle soutenue, mais tout demeure possible si les potentialités sont bien exploitées. Il faut permettre aux talents artistiques de se manifester pour créer une émulation. Ces observations statistiques montrent la nécessité de coordonner les forces et d'identifier des volontaires pour que le bénévolat se renouvelle sans quoi les fondements de la vie culturelle ne pourront se consolider.

Note: les données statistiques ont été fournies par LELIÈVRE CONSEILS, DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS



3- Nos acquis en matière culturelle

1- Patrimoine

1.1 Sites patrimoniaux:

– Le site du Grand-Sault : l'ensemble des artefacts industriels de l'usine de papier, la machinerie, la briqueterie encore apparente et l'ensemble des engrenages (il y en a une quantité phénoménale ainsi que les arceaux ici et là sur le site), la locomotive et la turbine. Note : Le Musée de la Gaspésie possède beaucoup de matériel sur l'histoire du Grand-Sault ;

– Le site du phare Cap-de-la-Madeleine (le phare, la maison du gardien, la maison de l'aide-gardien).

1.2 Patrimoine immobilier:

– Chacun des villages ayant possédé ses infrastructures pour la pêche, il en subsiste des traces, en particulier l'entrepôt frigorifique de Madeleine-Centre ;

– Des maisons centenaires sont présentes dans l'ensemble du territoire.

1.3 Patrimoine religieux:

– L'église ;

– Le cimetière ;

– Des croix de village ;

– Des statues.

1.4 Personnages:

– L'histoire de la municipalité comporte des personnages marquants et généralement méconnus.

2- Histoire et archives

2.1 Volet Histoire:

– La Seigneurie de la rivière Madeleine (territoire cédé par Frontenac à Antoine Caddé en 1679 et par la suite à Denis Riverein une dizaine d'années plus tard, puis à de nombreux autres). Il s'agit de l'une des quelques seigneuries au Québec ayant conservé son statut original avec toutes ses caractéristiques et qui demeure d'un intérêt captivant.

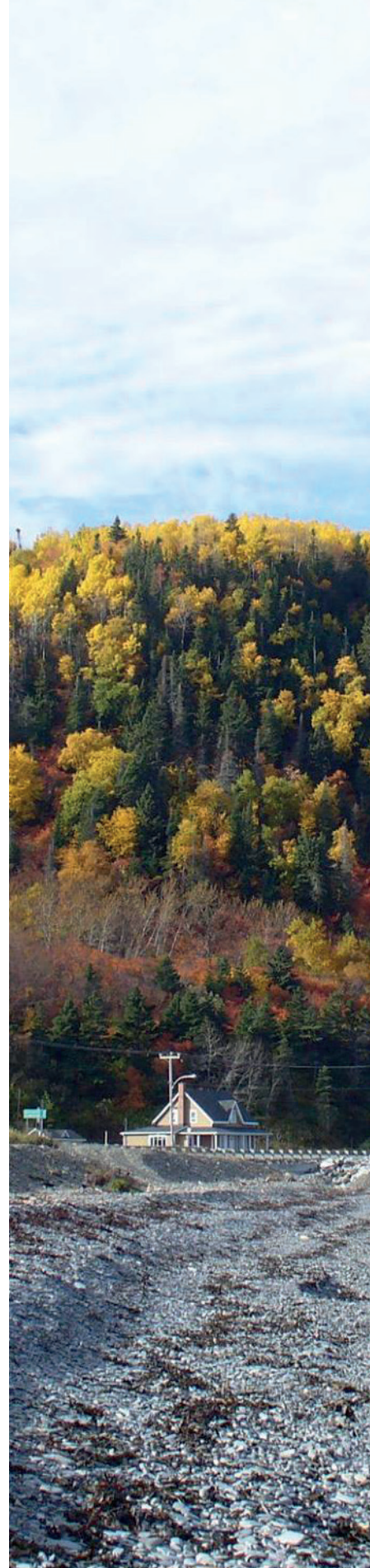
– L'histoire de la paroisse a été racontée par : Marcel Plamondon, *Notes historiques sur la paroisse de Madeleine*, 1980, 144 pages. Elle contient en particulier celle des différents curés, des chapelles, des cimetières, de la construction de l'église, des fêtes religieuses, du congrès eucharistique ainsi que de nombreux faits historiques de la société civile, dont un récit décrivant l'entreprise de Mullen au Grand-Sault et l'électrification du village de Rivière-Madeleine en 1927.

– L'histoire de la Colonie du Lac-au-Diable a été racontée par Bernard Boucher dans un article paru sur le site *Anniversaire de Manche-d'Épée*.

– Plusieurs autres sujets de nature historique sont encore présents dans la mémoire collective, mais ils n'ont fait l'objet ni de recherches ni de publications: les moulins à scie, les moulins à vent, première éolienne, les dispensaires et les médecins, les forges.

Toutefois, les sujets suivants: écoles et enseignantes, garages, ponts, magasins, syndicats forestiers, bureaux de poste, centres sportifs, théâtre et divers autres ont été traités sous l'angle de l'un des trois villages puisqu'ils font l'objet d'articles sur le site *Anniversaire de Manche-d'Épée*.

– La généalogie pratiquée par des gens de la municipalité donne lieu à la constitution de sources de renseignements sur l'histoire locale.





2.2 Volet Archives:

- Livre d'un magasin général situé au Cap-à-l'Ours et ayant existé dans les années 1800, conservé au Musée de la Gaspésie;
- L'acte de concession de la Seigneurie est conservé aux archives de la BANQ.

2.3 Volet Commémoration de la mémoire:

Cette commémoration de la mémoire prend la forme de trois parcs municipaux:

- Le parc René Pelchat et Angélique Drouin (segments de l'histoire de Manche-d'Épée);
- Le parc Briard (en construction à Madeleine-Centre). L'histoire des Briard et des débuts;
- La création du parc Grand-Sault à Rivière-Madeleine.

3- Muséologie

Le musée est situé sur le site du phare Cap-de-la-Madeleine. Une collection d'artefacts locaux lui est associée.

4- Arts

Plusieurs modes d'expression artistique traditionnels tels la peinture, la photo, le tissage, le tricot sont pratiqués par plusieurs personnes sans faire l'objet d'une diffusion régulière.

- Le volet des arts actuels est incarné par l'atelier Magasin général et la réalisation de ses projets:
- La sculpture *Bouger la mémoire* (sculpture publique praticable et lumineuse) au parc Grand-Sault;
- *La rivière interdite* (performance à l'emplacement du quai de Rivière-Madeleine).

5- Bibliothèque, lecture et autres médias

- La bibliothèque Jacques-Ferron;
- Une collection de documents sur autres supports:
 - Un témoignage (vidéo) de monsieur Roland Pelchat ayant vécu l'épopée de la Colonie du Lac-au-Diable;
 - Bandes sonores enregistrées par certains de nos aînés (elles sont la propriété du Musée de la Gaspésie);
 - Le documentaire *Madeleine la belle*;
 - La captation de la pièce de théâtre *100 ans en 2016*.
- Légendes locales:
 - La légende du Braillard de Madeleine;
 - La légende de Vachon et du Lac-au-Diable;
 - La légende du Manche-d'Épée est racontée sur le site *Anniversaire...*
- Écrivains ayant un lien avec la municipalité.
- Les ornithologues amateurs sont à l'origine de données qui pourraient faire l'objet d'une diffusion élargie.



Ce que nous pouvons en retenir

À l'évidence, l'inventaire culturel de la municipalité nous conduit au constat que la conservation des biens patrimoniaux et de la mémoire occupe une place importante.

Les sites et les bâtiments représentent la dimension matérielle et tangible de ces acquis. Si l'histoire s'avère plus abstraite, la création de parcs municipaux constitue une manière de la diffuser et d'assumer un devoir de mémoire. L'existence d'un musée centré sur l'histoire locale offre un potentiel encore à définir. Il faut observer que la création et la diffusion des arts n'occupent qu'une place limitée de la vie culturelle; cela est sans doute attribuable à la diminution et au vieillissement de la population. Cependant, la bibliothèque demeure un actif qui offre un potentiel d'animation à explorer.

Cela conduit à croire que l'élaboration de la politique culturelle pourrait miser en priorité sur une mise en valeur des acquis patrimoniaux tout en concevant des actions qui permettent de faire progresser les autres domaines en fonction de leur potentiel.

Dans la mesure où cette politique se présente à la fois comme un levier pouvant contribuer à la revitalisation des ressources et une proposition d'activités faite à la population locale, il s'agit là de l'équilibre à maintenir pour qu'elle conserve sa pertinence et son utilité.





Principes directeurs, axes d'intervention, orientations et objectifs

La municipalité reconnaît qu'il est de ses responsabilités de contribuer de façon active à la vie culturelle dans le but d'améliorer la qualité de vie de la population et, par la même occasion, de créer des conditions pour une redynamisation de son environnement social et économique.

Principes directeurs:

CONNAISSANCE: La culture est à la base de l'existence de toute collectivité. La connaissance de la diversité des composantes de sa propre culture constitue un facteur de renforcement du sentiment d'appartenance. La cohabitation de nos trois villages, qui ont formé la municipalité depuis ses origines, lui a défini une nature particulière sur laquelle il nous revient de miser.

PARTAGE: Le partage et l'accessibilité aux manifestations culturelles suscitent une prise de conscience de la valeur de nos acquis et de la richesse de notre histoire. Une accessibilité plus grande à la culture accroît les liens et la solidarité au sein de la population.

SOUTIEN: Le soutien à la culture est un principe de base pour assurer son dynamisme; la culture étant un moteur de la vitalité locale, il nous revient de déployer collectivement des efforts pour maintenir son élan.

RAYONNEMENT: La culture est au cœur du rayonnement de la municipalité et c'est en activant tous les leviers de diffusion à sa portée qu'elle peut toucher la population, les municipalités voisines, la MRC et le vaste public dans le cadre de sa stratégie touristique.

REVITALISATION: La revitalisation de notre milieu repose sur une approche mettant à contribution une variété de moyens et de ressources et seule l'existence d'une culture dynamique saura lui procurer le souffle nécessaire pour atteindre cet objectif.

AXE 1

LA CULTURE CONCERNE TOUT LE MONDE

Orientation 1: Diversifier les occasions d'accès à des expressions artistiques et culturelles

Objectif 1: Créer des conditions qui facilitent la diffusion de la culture sous toutes ses formes

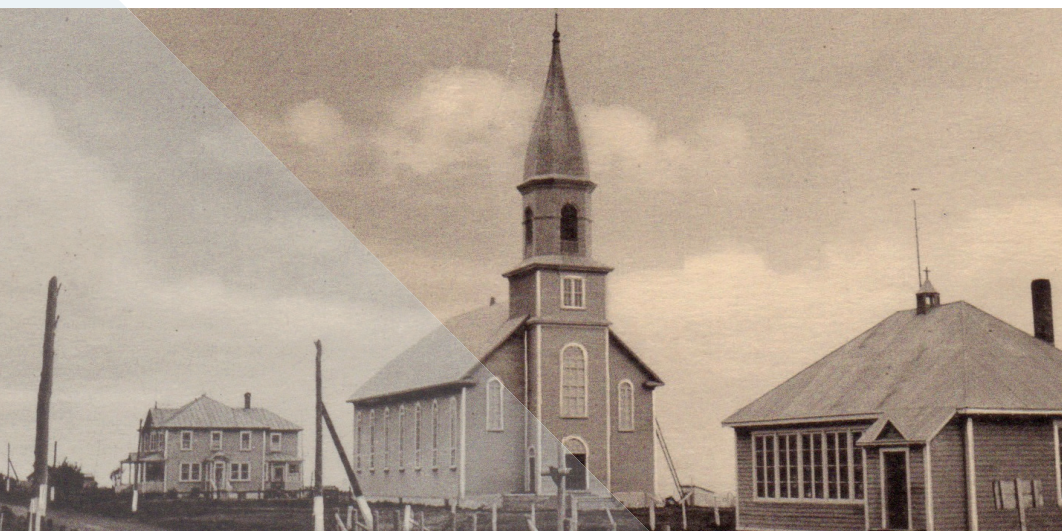
Objectif 2: Consolider et soutenir le fonctionnement de lieux diversifiés de diffusion (bibliothèque, salle municipale, église, musée, parcs municipaux) ou l'apparition de nouveaux lieux

Objectif 3: Encourager la conception et la communication d'une programmation coordonnée d'activités culturelles sur une base régulière

Orientation 2: Fournir aux citoyens et citoyennes des occasions de manifester leur lien d'appartenance

Objectif 1: Favoriser la tenue de rencontres de natures diverses pour maintenir les occasions d'échanges interpersonnels en plus des communications sur des réseaux sociaux

Objectif 2: Susciter des moments de convivialité pour l'accueil de nouveaux résidents





AXE 2

L'HISTOIRE ET LE PATRIMOINE, UN ACTIF À CONNAÎTRE ET À VALORISER

Orientation 1: Identifier, conserver et mettre en valeur le patrimoine

Objectif 1: Viser à ce que la population possède une information commune sur les sites patrimoniaux

Objectif 2: Inventorier le patrimoine bâti et religieux, l'évaluer avec l'aide d'experts puis mettre en place des mesures de conservation en accord avec la Loi sur le patrimoine culturel du Québec

Objectif 3: Raviver l'histoire du patrimoine industriel et commercial et intégrer les traces de son existence dans le présent

Objectif 4: Constituer, selon des règles précises, une liste de personnages historiques décédés qui ont marqué l'histoire de la municipalité, et en assurer la diffusion (maires, curés, médecins, sages-femmes, militaires, artistes et artisan.es, entrepreneur.es, enseignant.es, athlètes, etc.)

Orientation 2: Accroître les connaissances sur l'histoire et les archives locales

Objectif 1: Encourager et faciliter toute recherche qui permettrait de mieux connaître l'histoire de la municipalité

Objectif 2: Faire de la bibliothèque le centre de collecte, de conservation et d'accès à des témoignages de personnes âgées sur l'histoire locale

Objectif 3: Rassembler progressivement sur support numérique un dossier des archives locales, civiques, religieuses ou privées et le diffuser

Objectif 4: Poursuivre l'implantation des parcs municipaux comme lieux de retrouvailles et de mémoire



Orientation 3: Relancer les activités du musée

Objectif 1: Revoir la vocation et le fonctionnement du musée situé sur le site du phare, en partenariat avec le Musée de la Gaspésie, et l'ouvrir au public local et aux touristes

AXE 3

LES GROUPES CULTURELS AU CŒUR DES ACTIVITÉS

Orientation 1: Encourager les interactions entre les groupes culturels

Objectif 1: Créer un comité-conseil permanent pour la mise en œuvre de la politique culturelle où sont notamment représentés les groupes en place

Objectif 2: Encourager l'émergence de projets conjoints entre les groupes

Objectif 3: Inviter toute personne qui le désire à proposer des projets ou des activités correspondant aux principes et orientations de la politique

Orientation 2: Soutenir le travail bénévole

Objectif 1: Déployer de façon ponctuelle ou régulière une aide professionnelle au fonctionnement des groupes et au déroulement des projets



AXE 4

L'INNOVATION GRÂCE À L'ART ET AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Orientation 1: Accorder aux pratiques artistiques traditionnelles une meilleure visibilité.

Objectif 1: Offrir aux artistes des possibilités de diffusion dans le but d'encourager leur reconnaissance et créer un effet d'émulation

Orientation 2: Accueillir l'art actuel comme une manière de se mettre au diapason de la création mondiale

Objectif 1: Élargir l'offre faite au public en y apportant un effet de renouveau tout en bénéficiant de son image vivifiante

Objectif 2: Miser sur une source de rayonnement originale et attractive

Orientation 3: Prendre appui sur les nouvelles technologies pour partager notre culture avec les autres

Objectif 1: Inclure les nouvelles technologies dans les projets ou activités régulières comme un outil de création et de diffusion

Objectif 2: Déposer sur le site internet municipal dans une version actualisée ou sur un nouveau site spécialisé l'ensemble des contenus qui découlent de la politique culturelle et la promotion des activités.



Conclusion

Cette politique culturelle est l'occasion pour la municipalité de reconnaître que son rôle est de contribuer à la vie culturelle en prenant des mesures pour la soutenir. Elle fait ce choix dans l'intention d'améliorer la qualité de vie dans chacun de nos villages tout en suscitant un dynamisme qui pourrait se refléter dans les relations humaines et sociales.

La volonté formulée par le conseil municipal ne sera pas suffisante pour que tous ces objectifs se réalisent de sa seule initiative. Il mise fortement sur la participation des groupes culturels et sur les personnes qui se sentent interpellées et motivées par les orientations qu'il s'est fixées.

La politique culturelle concerne toute la population, que l'on soit intéressé par l'histoire, la généalogie, la lecture, la peinture, la mise en valeur du patrimoine ou tout autre sujet. La bonne volonté autant que l'expérience peuvent être mises à contribution quand il s'agit de mener à bien un projet collectif. N'hésitez pas à participer.



Annexes

Annexe 1: Résolution du conseil municipal 2021-08-825

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 9 août 2021 à 19 h, à la salle du Conseil, au 104, Route Principale à Madeleine Centre.

Considérant le fort potentiel culturel et patrimonial de la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine;

Considérant la volonté du conseil municipal de mettre en valeur ce potentiel;

Considérant la volonté de la municipalité de se doter d'une politique culturelle afin d'encadrer la mise en valeur de son histoire;

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu unanimement, que le conseil municipal adopte sa politique culturelle, telle que recommandé par le comité-conseil responsable du dossier et tel que lu et présenté par le Maire Joël Côté.

Vital Côté
Directeur général



Annexe 2: Comité-conseil sur l'élaboration de la politique culturelle de la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine

Un comité-conseil a été créé dans le but d'accompagner la municipalité dans l'élaboration de sa politique culturelle.

Son mandat était de contribuer à la réflexion qui portait sur toute question relative à cette politique, en particulier sur le contexte, les principes directeurs, les axes d'intervention, les orientations et les objectifs examinés au cours de l'élaboration de la politique.

Les membres du comité ont été invités à établir la liste des acquis en matière culturelle, à donner leur avis sur les documents portés à leur attention et à proposer toute idée ou toute mesure pouvant s'intégrer au contenu de l'éventuelle politique.

Le mandat du comité a été d'une durée approximative de 6 mois. Le comité s'est réuni 5 fois à l'invitation du maire au cours de la période.

Les membres étaient :

M Joël Côté, maire

Mme Nicole Guay, responsable de la Bibliothèque Jacques-Ferron

Mme Blandine Mercier, présidente de la Fabrique de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine

Mme Ludivine Denis, présidente du Carrefour cinquante ans et plus

Mme Pierrette Campeau, personne-ressource

M Jacky Georges Lafargue, Artiste et atelier Magasin général

Personne-ressource

Pour l'exécution de son projet, la municipalité a compté sur la collaboration de M Bernard Boucher dans la conception et la rédaction des textes. Originaire de la municipalité, Bernard a mené une carrière dans l'administration de la culture, en particulier dans l'élaboration et la gestion des politiques culturelles.

Annexe 3: Liste des acteurs culturels

Musée de la Madeleine

Site du phare Cap de la Madeleine

Fabrique de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine

Carrefour cinquante ans et plus

Atelier Magasin général

Société de gestion de la rivière Madeleine

Recherche et rédaction: Bernard Boucher

Conception graphique: Concept k